



DOB 2019



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

Sommaire

- 1 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES
 - 1.1 - Les masses budgétaires
 - 1.2 - Soldes financiers
 - 1.3 - Fonds de roulement et résultat prévisionnel
 - 1.4 - Endettement

- 2 - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS
 - 2.1 - Soldes intermédiaires de gestion
 - 2.2 - Epargne brute
 - 2.3 - Effet de ciseau

- 3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT
 - 3.1 - Encours de dette et emprunts nouveaux
 - 3.2 - Annuités de la dette
 - 3.3 - Ratio de désendettement

- 4 - LA FISCALITE DIRECTE
 - 4.1 - L'évolution des bases
 - 4.2 - Evolution des taux et des produits

- 5 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
 - 5.1 - Les recettes de fonctionnement
 - 5.2 - Les dépenses de fonctionnement

- 6 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT
 - 6.1 - Les recettes d'investissement
 - 6.2 - Les dépenses d'investissement

- 7 - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT
 - 7.1 - Les dépenses prévues au PPI
 - 7.2 - Les financeurs du PPI
 - 7.3 - Le coût net annuel

- 8 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

- 09 - LES RATIOS

1 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES

1.1 - Les masses budgétaires

	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	13 595 545	13 379 892	13 528 638	13 552 484
Dépenses de fonctionnement	11 766 488	12 270 573	12 231 742	12 227 098
<i>dont intérêts de la dette</i>	241 364	206 913	200 600	191 508
Recettes d'investissement	2 117 561	2 522 136	2 374 332	1 981 557
<i>dont emprunts souscrits</i>	1 045 782	1 200 000	1 000 000	1 000 000
Dépenses d'investissement	3 597 012	3 542 399	3 641 585	3 705 590
<i>dont capital de la dette</i>	725 496	793 751	816 155	852 590
<i>dont P.P.I</i>	2 871 515	2 419 131	2 600 430	2 628 000

1.2 - Soldes financiers

	2017	2018	2019	2020
Epargne de gestion	2 069 465	1 237 226	1 487 496	1 506 894
Epargne brute	1 828 101	1 030 312	1 286 897	1 315 386
Epargne nette	1 102 604	236 562	470 742	462 796

1.3 - Fonds de roulement et résultat prévisionnel

	2017	2018	2019	2020
Fonds de roulement en début d'exercice	905 080	1 254 686	1 343 742	1 373 386
Résultat de l'exercice	349 606	89 056	29 644	-398 647
Fonds de roulement en fin d'exercice	1 254 686	1 343 742	1 373 386	974 739

1.4 - Endettement

	2017	2018	2019	2020
Encours au 31 décembre	6 529 407	7 935 656	8 119 502	8 266 911
Ratio de désendettement	3,6 ans	7,7 ans	6,3 ans	6,3 ans
Emprunt	1 045 782	1 200 000	1 000 000	1 000 000

2 - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

2.1 - Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion :

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse de la collectivité. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

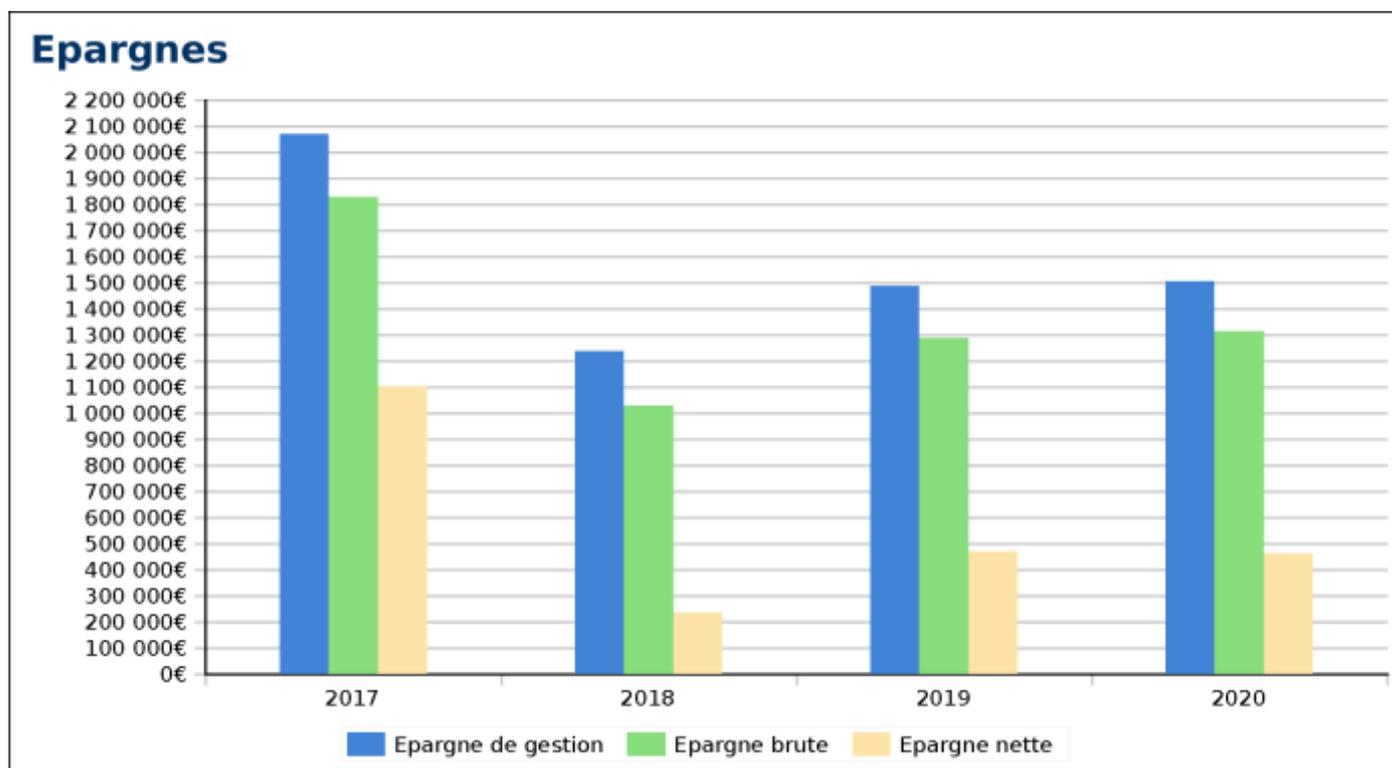
	2017	2018	2019	2020
Montants	2 069 465	1 237 226	1 487 496	1 506 894

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

	2017	2018	2019	2020
Montants	1 828 101	1 030 312	1 286 897	1 315 386

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

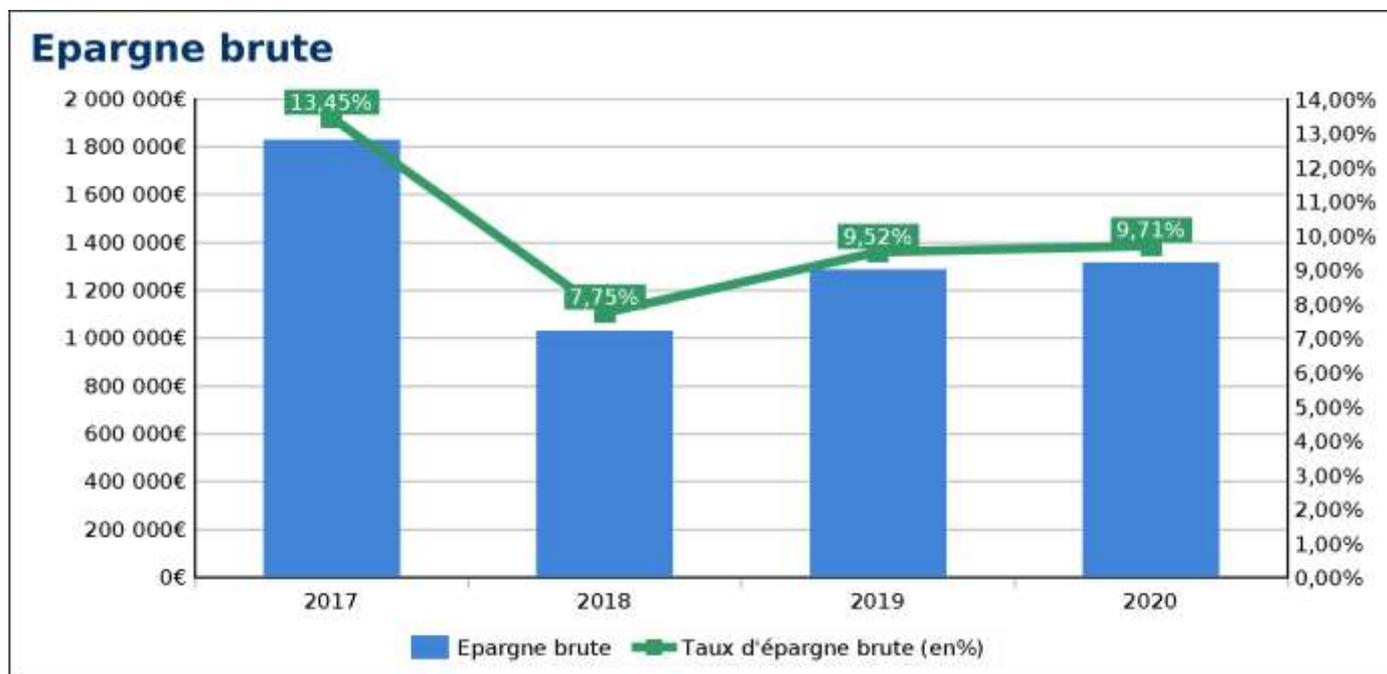
	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	13 595 545	13 379 892	13 528 638	13 552 484
Epargne de gestion	2 069 465	1 237 226	1 487 496	1 506 894
Epargne brute	1 828 101	1 030 312	1 286 897	1 315 386
Taux d'épargne brute (en %)	13,45 %	7,75 %	9,52 %	9,71 %
Epargne nette	1 102 604	236 562	470 742	462 796



2.2 - Epargne brute

Epargne brute = C'est l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Le taux d'épargne brute est la valorisation en pourcentage de l'épargne brute. Après une chute en 2018, l'épargne brute revient au niveau confortable de 10% à partir de 2019.



L'épargne brute et le taux d'épargne brute évoluent de la façon suivante :

	2017	2018	2019	2020
Epargne brute	1 828 101	1 030 312	1 286 897	1 315 386
Taux d'épargne brute (en %)	13,45 %	7,75 %	9,52 %	9,71 %

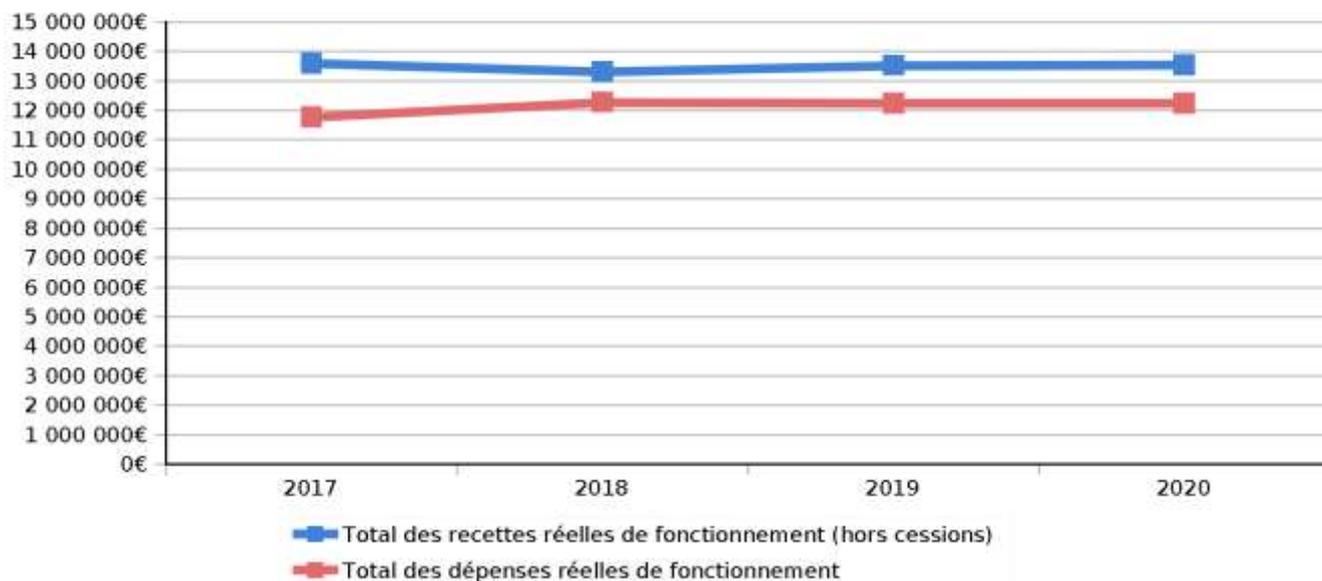
2.3 - Effet de ciseau

Effet de ciseau : Evolution de l'écart entre les recettes d'exploitation hors cession (fonctionnement) et les dépenses d'exploitation (fonctionnement) y compris les cessions d'immobilisations.

	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	13 594 589	13 300 885	13 518 638	13 542 484
<i>Evolution n-1</i>	38,19 %	-2,16 %	1,64 %	0,18 %
Dépenses de fonctionnement	11 766 488	12 270 573	12 231 742	12 227 098
<i>Evolution n-1</i>	29,9 %	4,28 %	-0,32 %	-0,04 %

La comparaison de l'évolution des courbes de recettes et de dépenses de fonctionnement alerte sur la dégradation de l'épargne et sur les risques de l'effet ciseau.

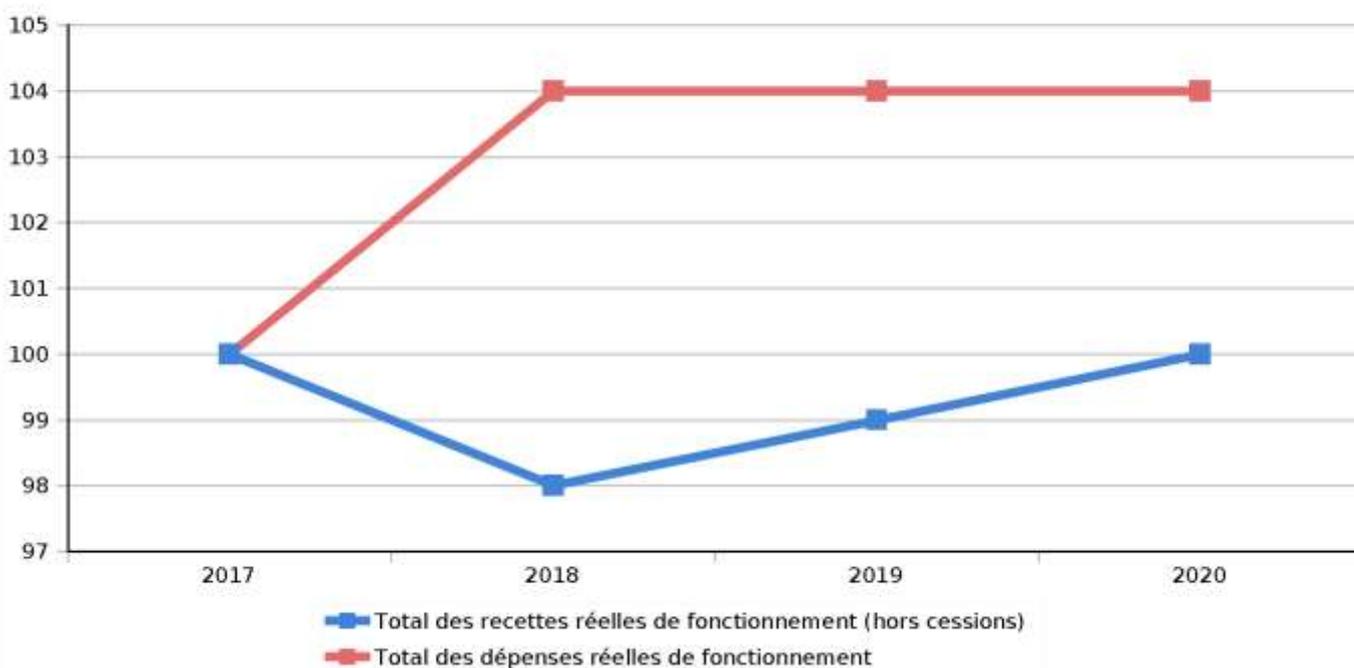
Effet de ciseau



Ce graphique illustre l'effet de ciseau, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Les recettes ou dépenses exceptionnelles ne sont pas comptabilisées et sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement ou de se désendetter.

Ci-dessous le graphique représentant l'évolution des dépenses et recettes (hors cessions) en base 100. Si l'évolution des dépenses est supérieure à l'évolution des recettes, alors un effet de ciseau peut se matérialiser.

Evolution des dépenses et des recettes hors cessions



3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

3.1 - Encours de dette et emprunts nouveaux

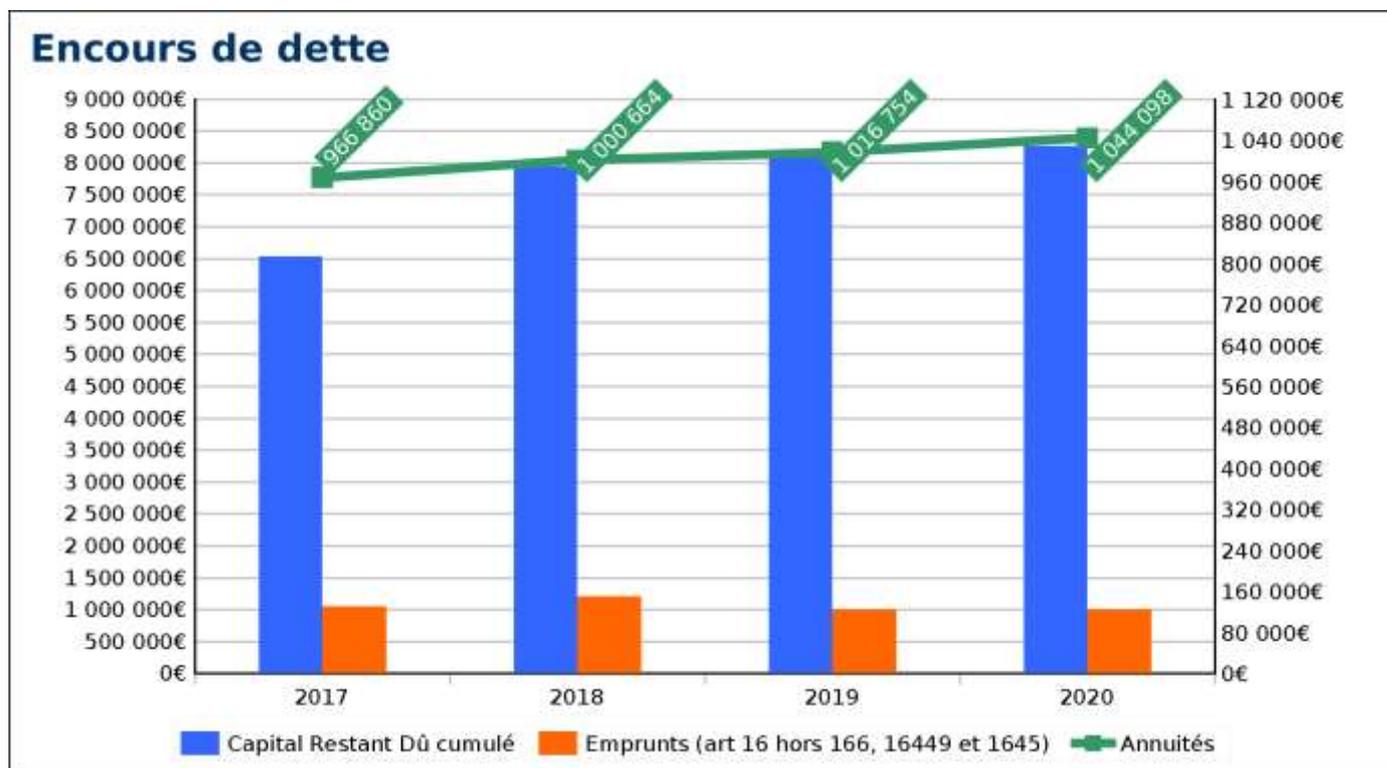
Selon ce scénario, l'encours de la dette évoluerait de **6 529 407 € en 2017 à 8 266 911 € en 2020** (échelle de gauche du graphique).

De la même façon, l'annuité de la dette évoluerait de **966 860 € en 2017 à 1 044 098 € en 2020** (échelle de droite du graphique).

	Encours de dette au 31/12	Evolution n-1	Emprunts nouveaux
2017	6 529 407	-9,63 %	1 045 782
2018	7 935 656	21,54 %	1 200 000
2019	8 119 502	2,32 %	1 000 000
2020	8 266 911	1,82 %	1 000 000

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Encours de dette au 31/12	8,18 %	26,61 %

Le graphique ci-dessous indique par année les évolutions du capital restant dû et de l'annuité (échelle de droite du graphique) tout en retraçant les nouveaux emprunts à contracter dans le cadre du plan d'investissement prospectif.



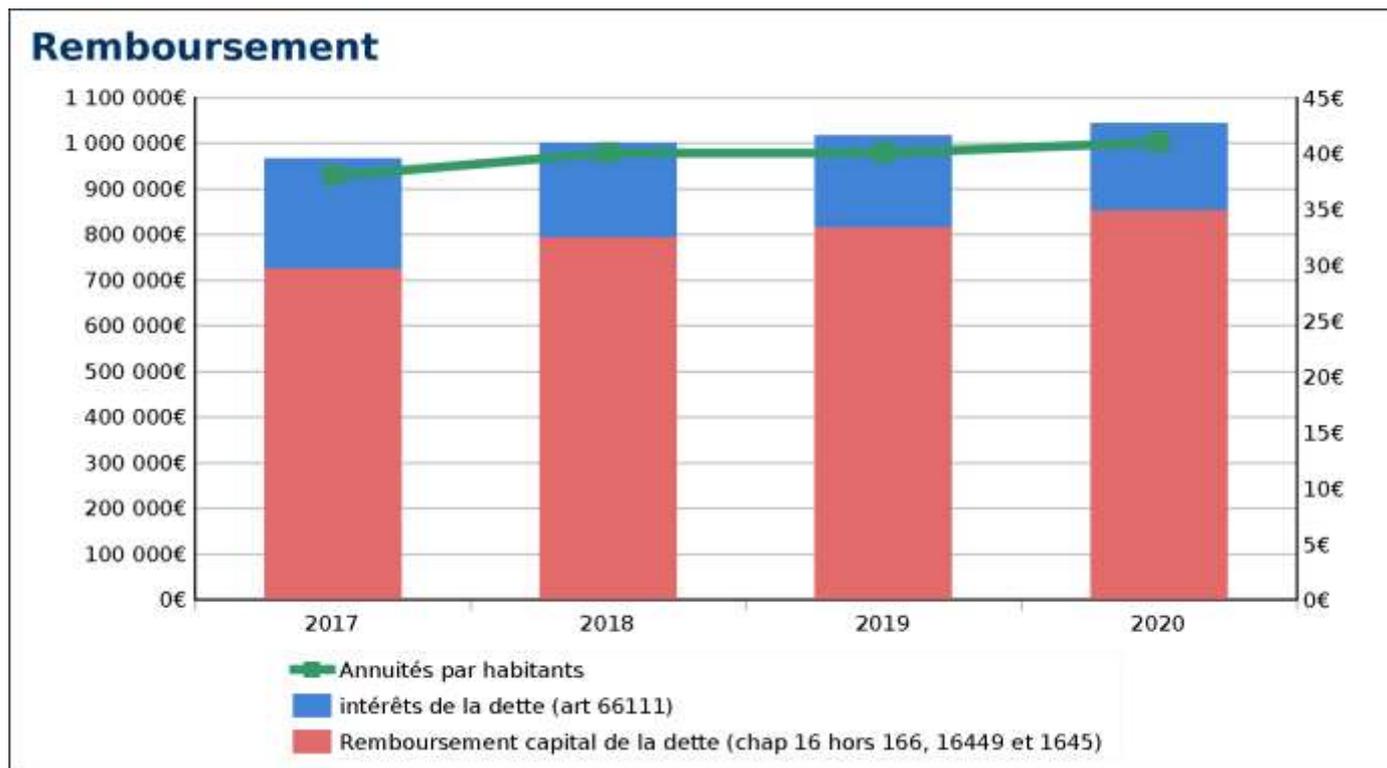
3.2 - Annuités de la dette

L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	2017	2018	2019	2020
Annuités	966 860	1 000 664	1 016 754	1 044 098
Evolution n-1 (en %)	5,24 %	3,5 %	1,61 %	2,69 %
Capital en euro	725 496	793 751	816 155	852 590
Intérêts en euro	241 364	206 913	200 600	191 508

Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période.

L'échelle de droite enregistre la variation de l'annuité de la dette par habitant.



La ventilation de l'annuité de la dette en euro par habitant évolue de la façon suivante :

	2017	2018	2019	2020
Annuités	38	40	40	41
Capital	29	31	32	34
Intérêts	10	8	8	8

3.3 - Ratio de désendettement

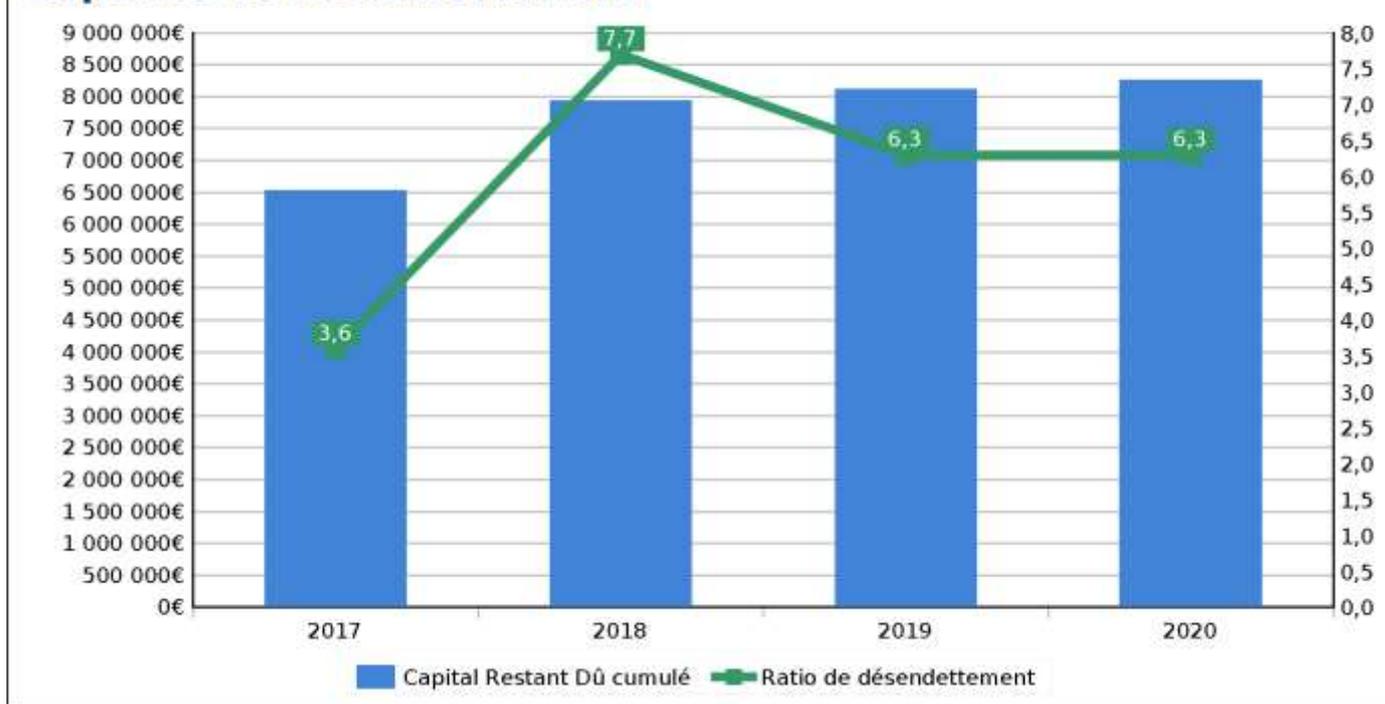
Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

	2017	2018	2019	2020
Ratio	3,6 ans	7,7 ans	6,3 ans	6,3 ans

Le ration se trouve dans la zone de bonne gestion de la dette (inquiétude à partir de 11 ans).

Capacité de désendettement



L'équilibre pluriannuel

Afin de déterminer l'échelle de risque, il faudra comparer le ratio de désendettement avec la durée de vie moyenne de la dette.

Pour rappel, la durée de vie moyenne représente la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année). Elle exprime aussi la durée nécessaire pour rembourser environ la moitié du capital restant dû d'un emprunt amortissable.

Calcul du ratio : **Ratio de désendettement (CDD)/durée de vie moyenne (DVM)**

Si la capacité de désendettement est inférieure à la durée de vie moyenne de son stock de dette ($CDD/DVM < 1$), cela signifie que si la collectivité consacre l'intégralité de son épargne à rembourser tout son stock à un instant "t", cette opération ira plus vite que de laisser le capital se rembourser selon son propre profil.

Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à la durée de vie moyenne de son stock de dette ($CDD/DVM > 1$), cela signifie que même si elle consacre l'intégralité de son épargne à rembourser tout son stock à un instant "t", cette opération sera plus lente que de laisser le capital se rembourser naturellement. Il y a donc un risque que la collectivité ne puisse pas faire face à ses engagements contractuels.

Pour Fumel Vallée du Lot, en 2018, ce ratio était positif puisque la capacité de désendettement (7.7 ans) était supérieure à la durée de vie moyenne de son stock de dette (6 ans).

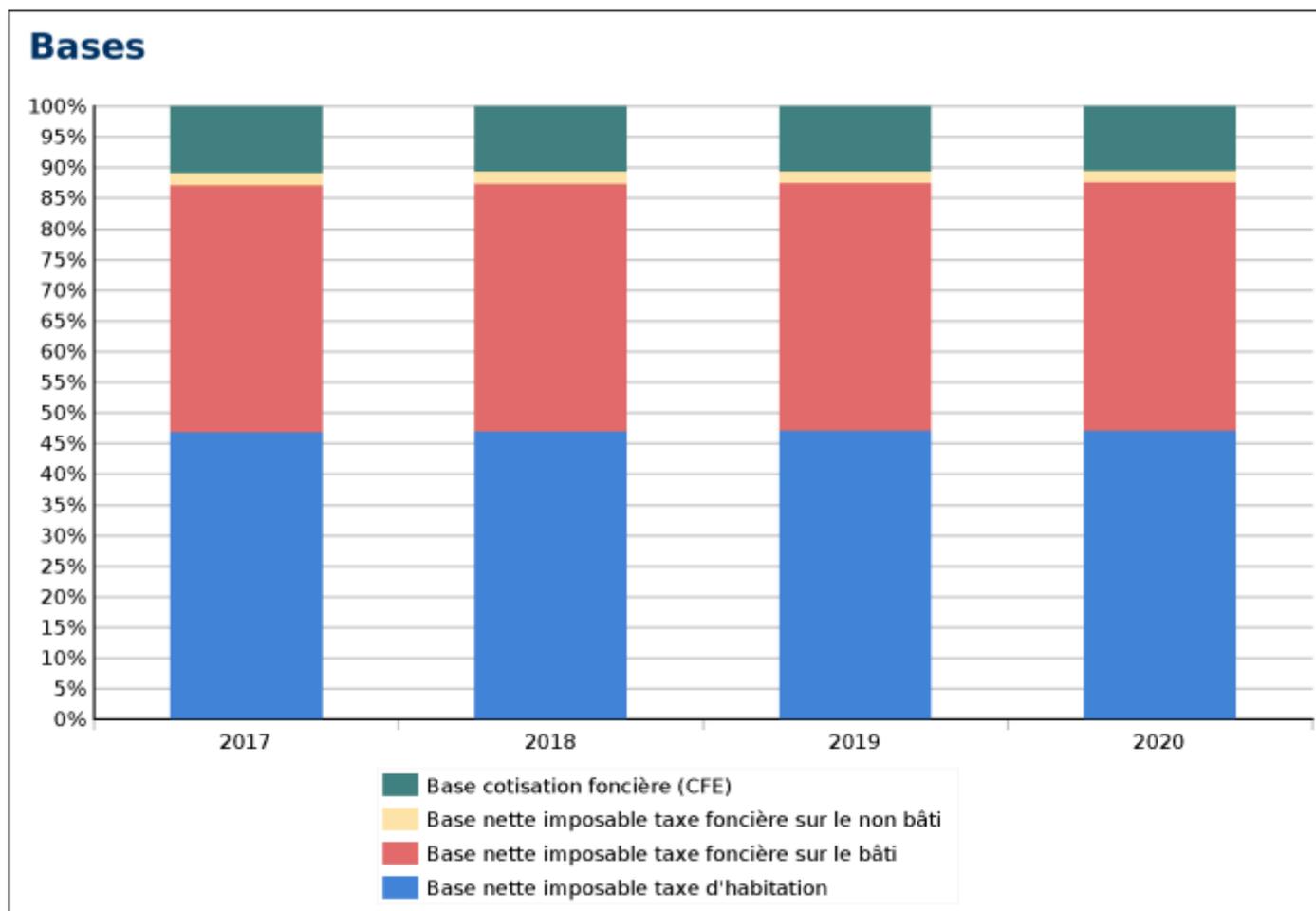
4 - LA FISCALITE DIRECTE

4.1 - L'évolution des bases

Le poids des bases fiscales permet de distinguer le dynamisme de chaque nature de taxe.

Ci-dessous le tableau des bases fiscales pour chaque taxe.

Années	Base cotisation foncière	Base taxe d'habitation	Base taxe foncière (bâtie)	Base taxe foncière (non bâtie)
2017	6 878 659	29 400 969	25 289 097	1 247 643
2018	6 826 000	29 888 000	25 707 000	1 263 000
2019	6 894 000	30 485 760	26 221 140	1 263 000
2020	6 962 940	31 095 475	26 745 563	1 263 000



4.2 - Evolution des taux et des produits

COTISATION FONCIERE :

Années	Base cotisation foncière	Evol base CFE	Produit CFE	Evol produit CFE	Taux CFE	Evol taux CFE
2017	6 878 659	34,12 %	1 704 532	34,12 %	24,78 %	0 %
2018	6 826 000	-0,77 %	1 691 483	-0,77 %	24,78 %	0 %
2019	6 894 000	1 %	1 708 333	1 %	24,78 %	0 %
2020	6 962 940	1 %	1 725 417	1 %	24,78 %	0 %

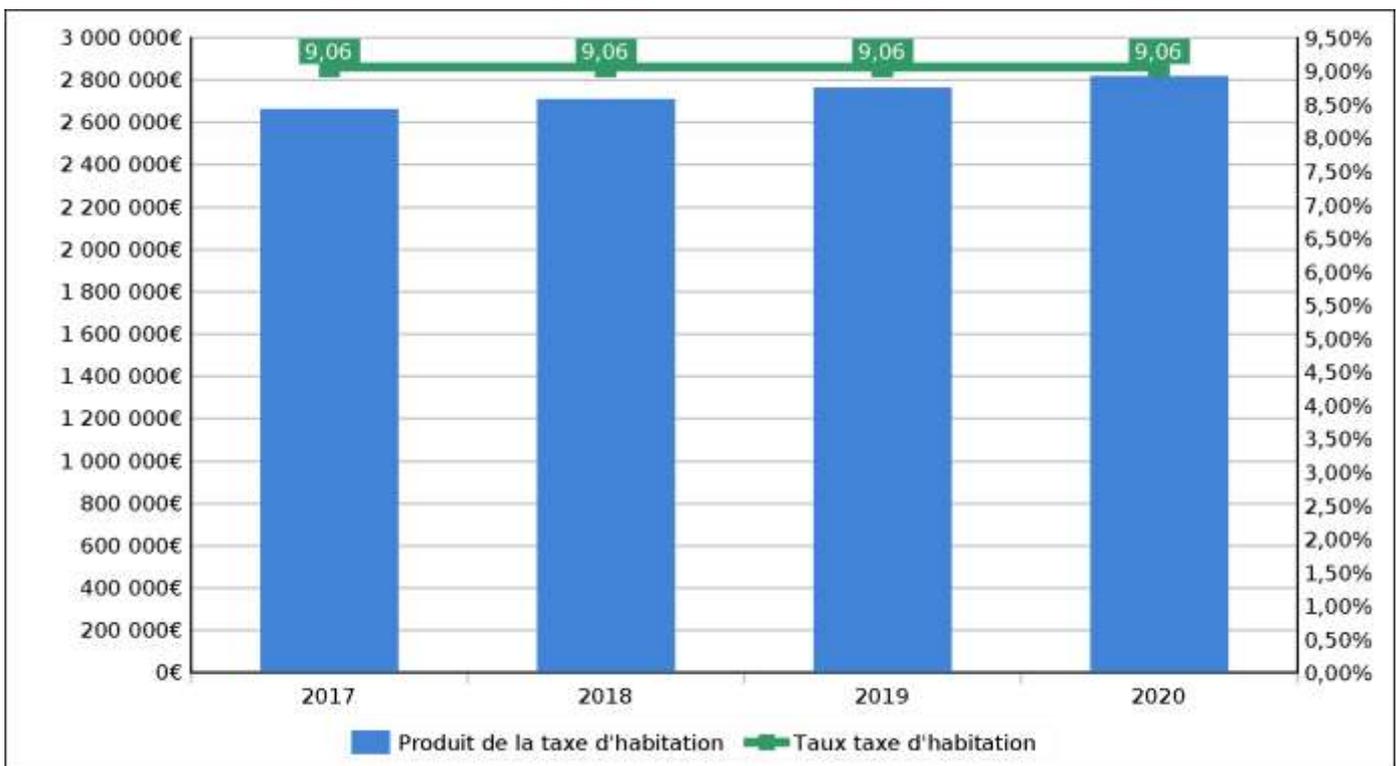
Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de cotisation foncière



TAXE D'HABITATION :

Années	Base nette TH	Evol base nette TH	Produit TH	Evol produit TH	Taux TH	Evol taux TH
2017	29 400 969	37,53 %	2 663 728	29,93 %	9,06 %	-5,53 %
2018	29 888 000	1,66 %	2 707 853	1,66 %	9,06 %	0 %
2019	30 485 760	2 %	2 762 010	2 %	9,06 %	0 %
2020	31 095 475	2 %	2 817 250	2 %	9,06 %	0 %

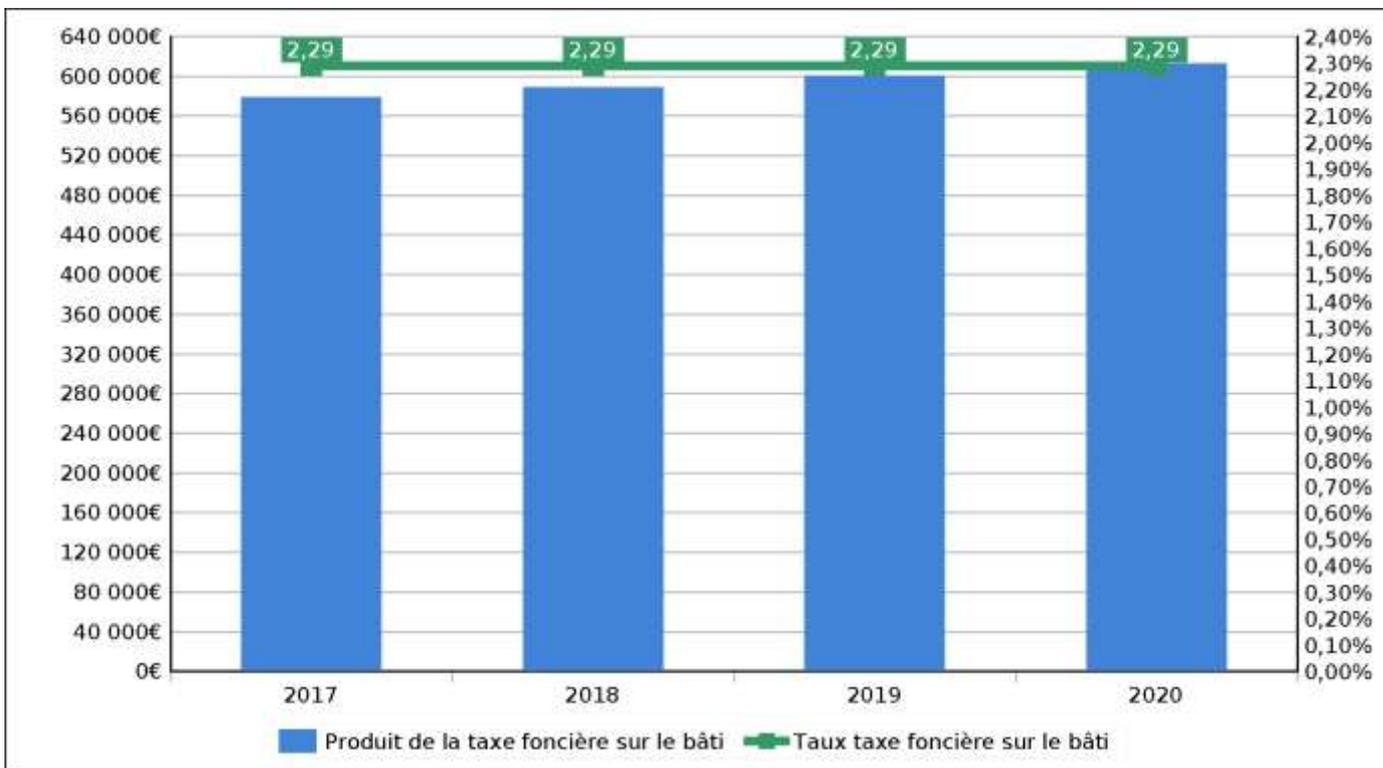
Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de taxe d'habitation



TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE :

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux TB
2017	25 289 097	35,14 %	579 120	82,04 %	2,29 %	34,71 %
2018	25 707 000	1,65 %	588 690	1,65 %	2,29 %	0 %
2019	26 221 140	2 %	600 464	2 %	2,29 %	0 %
2020	26 745 563	2 %	612 473	2 %	2,29 %	0 %

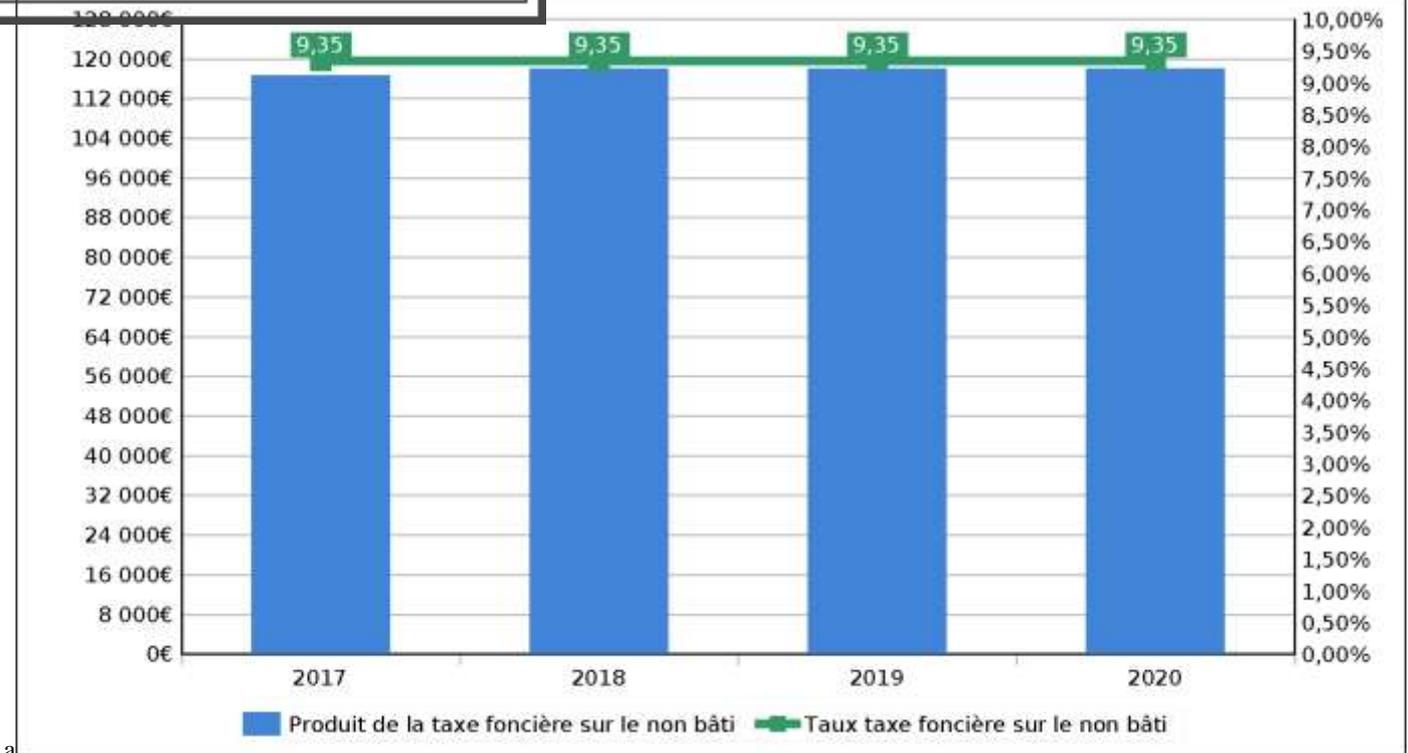
Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.



TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE :

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux TNB
2017	1 247 643	57,56 %	116 655	402,8 %	9,35 %	219,11 %
2018	1 263 000	1,23 %	118 091	1,23 %	9,35 %	0 %
2019	1 263 000	0 %	118 091	0 %	9,35 %	0 %
2020	1 263 000	0 %	118 091	0 %	9,35 %	0 %

Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Commentaires sur la Fiscalité

- A partir de 2020, nous avons intégré une recette de 150 000€ relative à la mise en place de la taxe GEMAPI
 - Fiscalité atone avec perspective pessimiste

5 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

5.1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement et leur évolution

Années	Recettes de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2017	13 595 545	37,15 %	539
2018	13 379 892	-1,59 %	531
2019	13 528 638	1,11 %	537
2020	13 552 484	0,18 %	538

L'évolution moyenne et totale comprend l'ensemble de la période

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	-0,11 %	-0,32 %



Les principales recettes de fonctionnement

Produits de la fiscalité directe : _La fiscalité directe comprend les taxes directes locales possibles (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation des entreprises CFE, - si la collectivité la perçoit, hors rôles supplémentaires).

2017	2018	2019	2020
5 171 216	5 213 298	5 296 080	5 380 412

Produits de la fiscalité reversée : _la fiscalité reversée comprend la part de la CVAE, l'attribution du FNGIR, le produit de la TASCOM et le produit de l'IFER.

2017	2018	2019	2020
1 113 315	1 020 825	1 060 150	1 060 150

Produits de la fiscalité indirecte : La fiscalité indirecte comprend les recettes affectées au compte 73 autre que la fiscalité directe et transférée. (Selon la collectivité : la taxe sur l'électricité, les droits de mutation, l'attribution de compensation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,...).

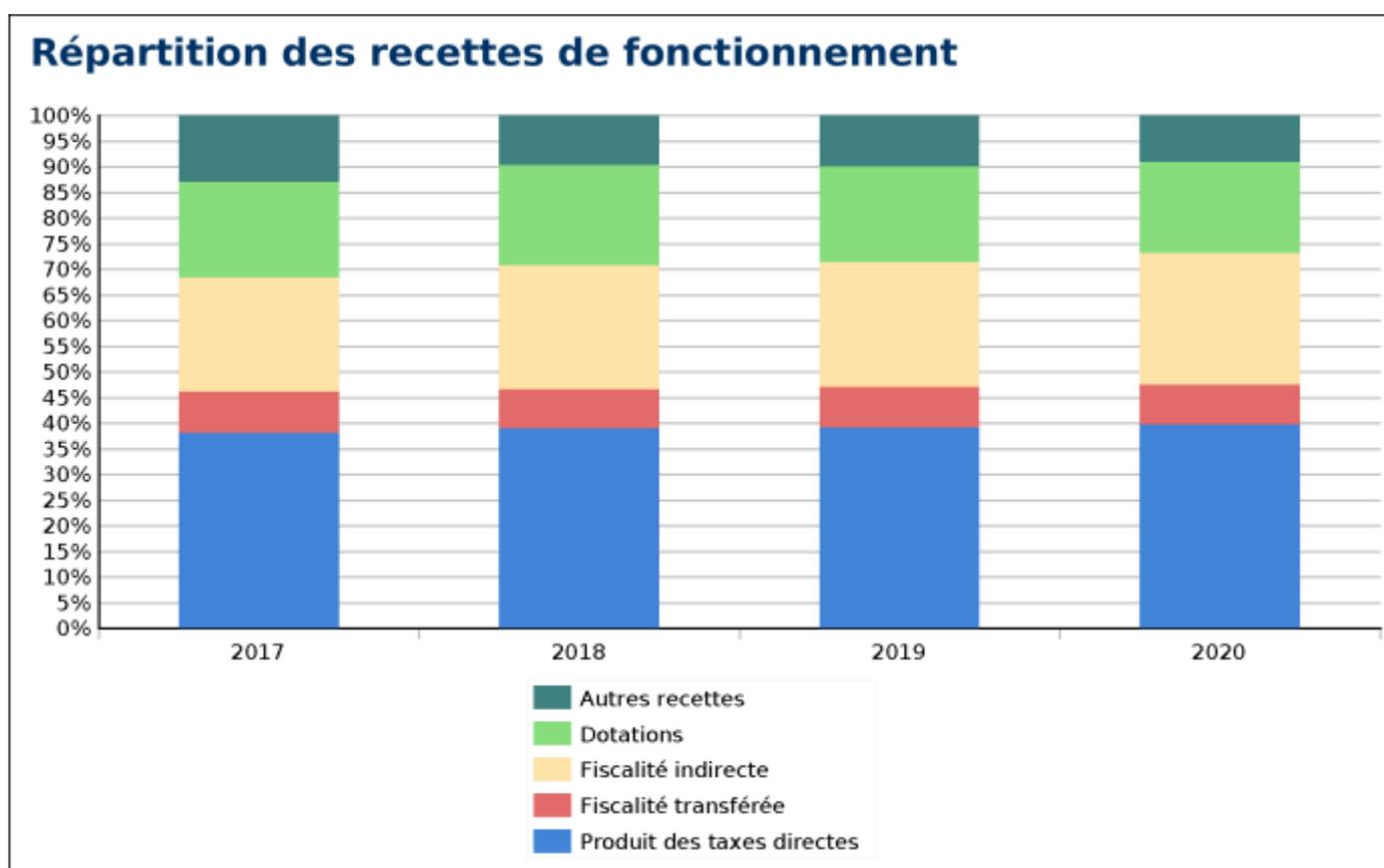
2017	2018	2019	2020
3 006 981	3 244 996	3 302 718	3 481 982

Dotations : Elles comprennent les recettes du chapitre 74 (la DCRTP, DGF, les compensations d'Etat sur les exonérations fiscales, les autres dotations).

2017	2018	2019	2020
2 543 122	2 611 293	2 530 071	2 407 615

Autres recettes : Elles comprennent notamment les produits des services, les cessions d'immobilisations, les produits financiers, les atténuations de charges, les recettes exceptionnelles, les produits induits des investissements, hors rôles supplémentaires.

2017	2018	2019	2020
1 760 910	1 289 480	1 339 620	1 222 325



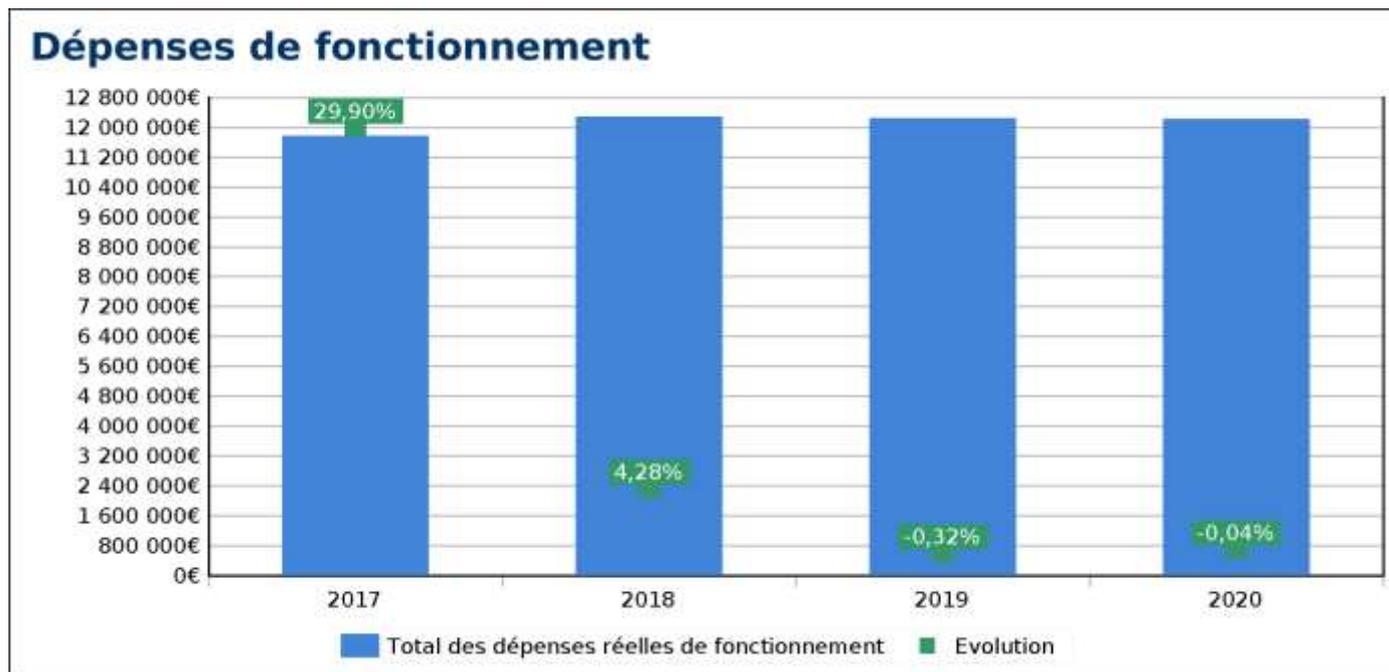
5.2 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et leur évolution

Années	Dépenses de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2017	11 766 488	29,9 %	467
2018	12 270 573	4,28 %	487
2019	12 231 742	-0,32 %	485
2020	12 227 098	-0,04 %	485

L'évolution moyenne et totale comprend l'ensemble de la période

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Dépenses de fonctionnement	1,29 %	3,91 %



Les principales dépenses de fonctionnement

Charges de personnel : Elles comprennent les dépenses du chapitre 012.

2017	2018	2019	2020
4 939 779	5 142 708	5 142 708	5 142 708

Charges à caractère général : Elles comprennent les dépenses du chapitre 011.

2017	2018	2019	2020
2 971 832	3 113 864	3 113 864	3 113 864

Atténuation de produits : Elles comprennent les dépenses du chapitre 014 (dont fiscalité transférée)

2017	2018	2019	2020
2 819 980	2 679 445	2 679 445	2 679 445

Contingents et participations obligatoires : Elles comprennent une partie des dépenses du chapitre 65, inscrites à l'article 655.

2017	2018	2019	2020
45 902	102 544	130 000	130 000

Subventions : Elles comprennent les dépenses du chapitre 65 inscrites à l'article 657.

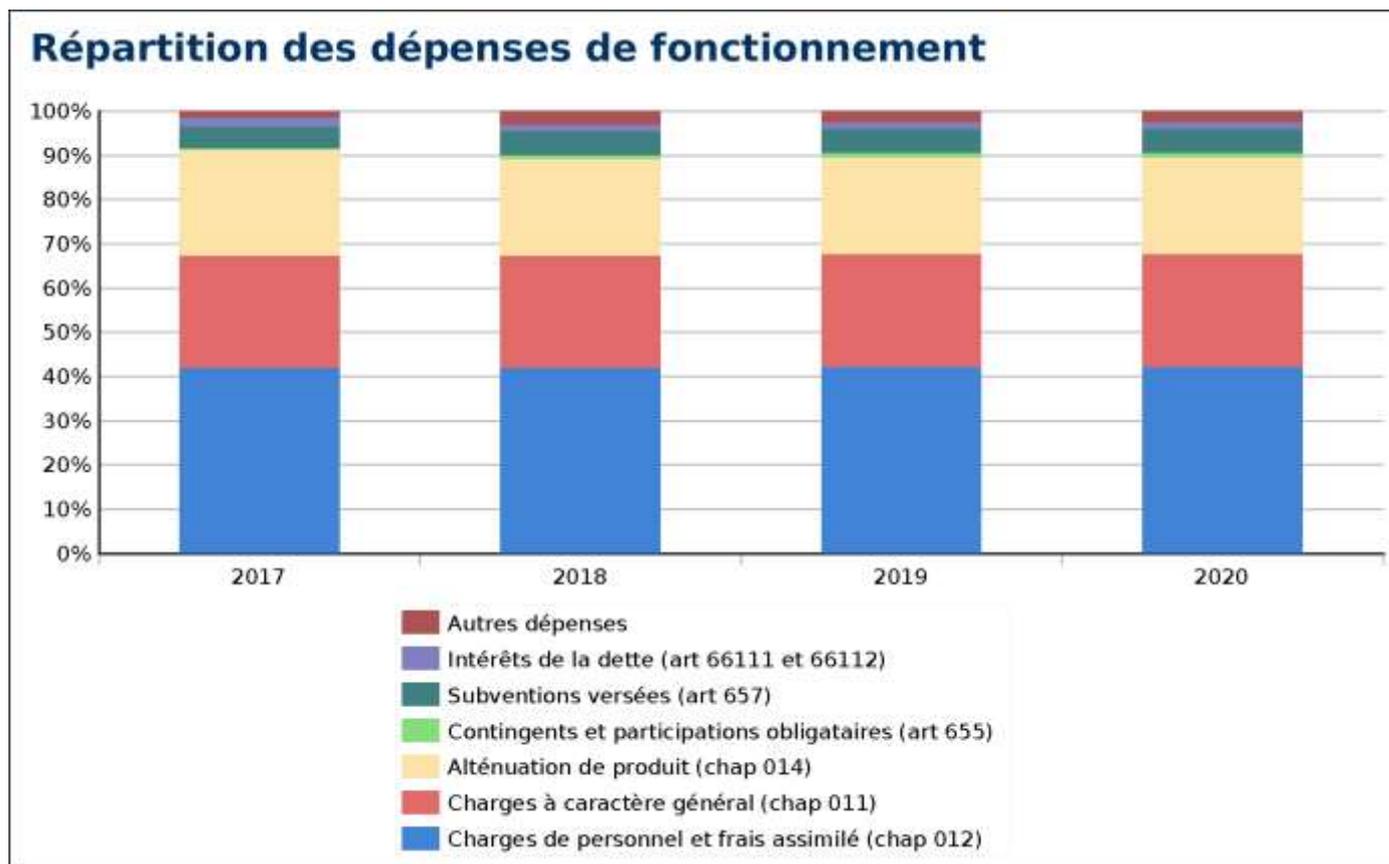
2017	2018	2019	2020
565 624	655 787	655 787	655 787

Intérêts de la dette : Les intérêts de la dette comprennent les frais financiers issus de la dette en cours cumulés avec les frais financiers des emprunts futurs issus de la prospective. Les ICNE compris.

2017	2018	2019	2020
234 011	199 453	193 208	184 230

Autres dépenses : Elles comprennent notamment, les charges de gestion courante (chap.65), les autres charges financières (autres articles chap.66), les charges exceptionnelles (chap.67), les dotations aux provisions (chap.68 mvt réel), les dépenses diverses et autres dépenses de fonctionnement et enfin, elles comprennent les charges induites des investissements.

2017	2018	2019	2020
189 360	376 772	316 730	321 065



Indicateur d'évolution de la ressource humaine

Représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation. Ce taux permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement.

2017	2018	2019	2020
4 939 779	5 142 708	5 142 708	5 142 708

Ratio : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

2017	2018	2019	2020
41,98 %	41,91 %	42,04 %	42,06 %

Charges de personnel

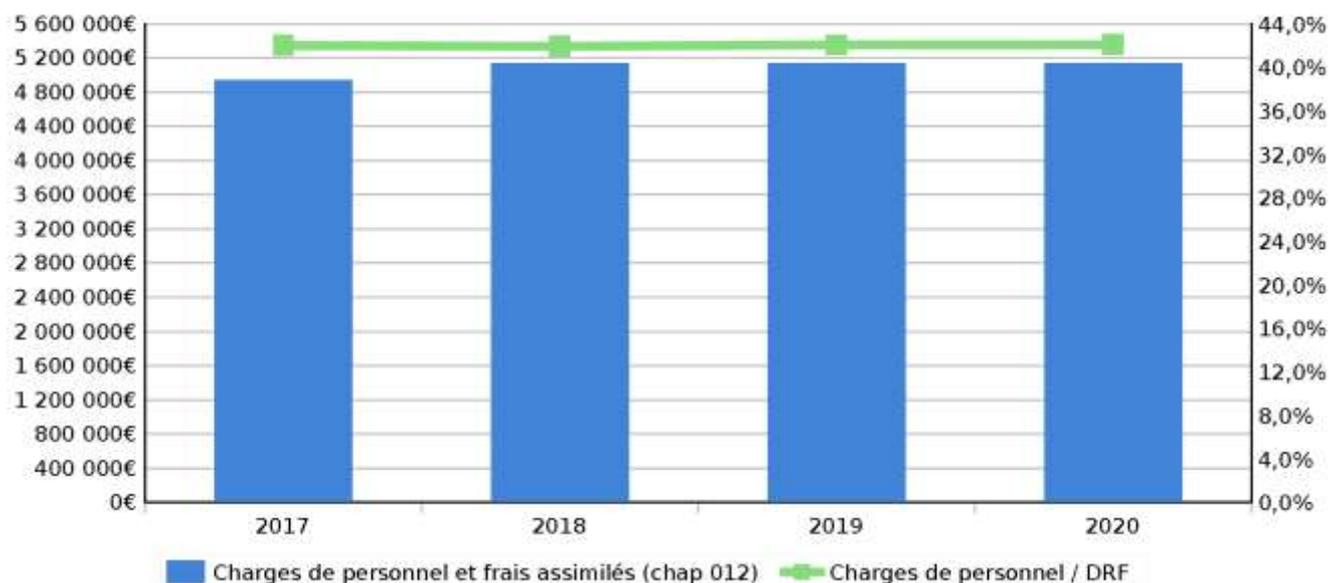


TABLEAU DES EFFECTIFS

	2017	2018	2019
Catégorie A	9	9	8
Catégorie B	25	23	24
Catégorie C	94	98	93
Total Permanents	128	130	125
Renforts	29	29	20
TOTAL	157	159	145

Commentaires sur les dépenses de personnel

- Absorption des budgets Assainissement : 107k€
- Prise en compte de l'absentéisme médical
- Fin des CAE
- Embauche en 2018 réglementaire crèche (infirmière)
- Reprise des mesures catégorielles (PPCR)

6 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

6.1 - Les recettes d'investissement

FCTVA : Cette recette est directement liée à la récupération de la TVA des investissements engagés les années précédentes. Le taux du FCTVA est de 16.404%.

2017	2018	2019	2020
356 702	478 136	474 332	381 557

Subventions perçues : Ce sont les subventions versées par les différents partenaires (région, département, communauté...) servant à financer le programme pluriannuel d'investissement

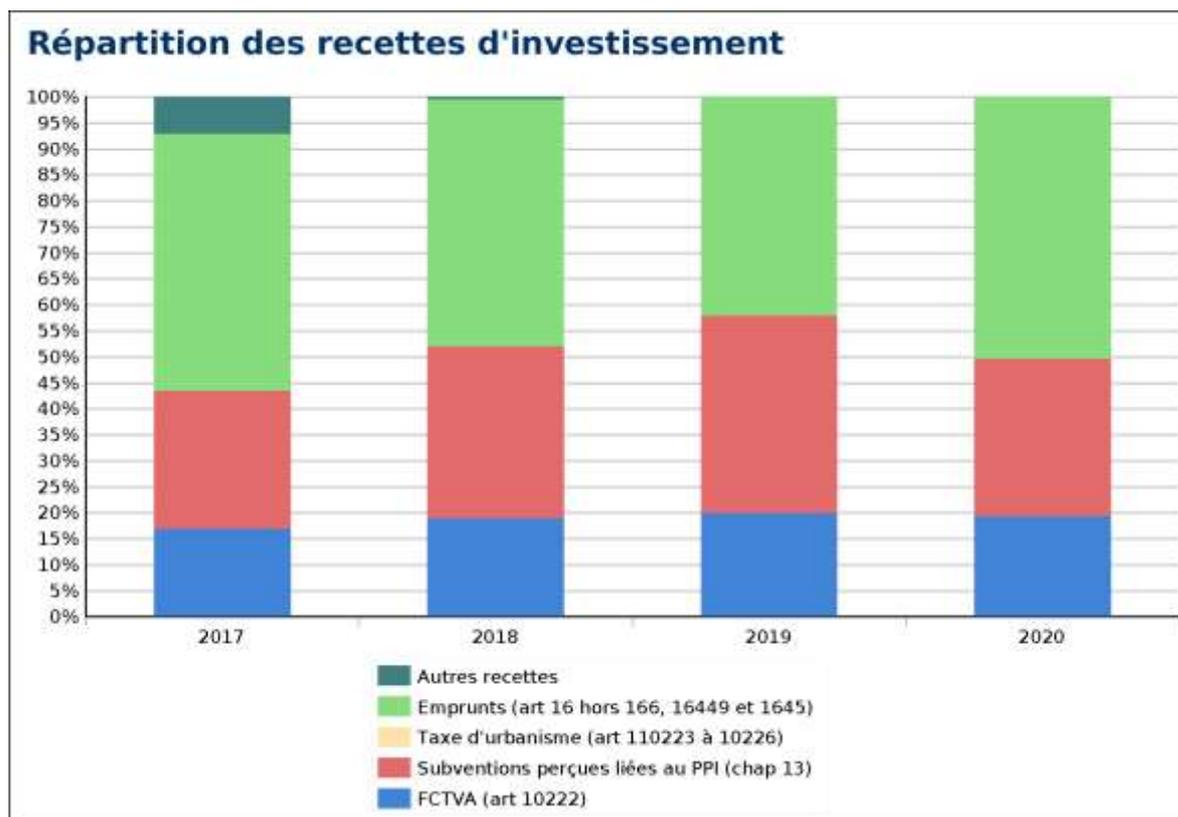
2017	2018	2019	2020
562 745	833 000	900 000	600 000

Emprunts : Emprunts réalisés durant la prospective pour financer les investissements

2017	2018	2019	2020
1 045 782	1 200 000	1 000 000	1 000 000

Recettes diverses : Elles comprennent notamment les opérations pour compte de tiers, les autres subventions et les mouvements inscrits au 16449.

2017	2018	2019	2020
152 332	11 000	0	0



6.2 - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement et leur évolution

Années	Dépenses d'investissement	Evolution n-1	En euros par habitant
2017	3 597 012	83,8 %	143
2018	3 542 399	-1,52 %	141
2019	3 641 585	2,8 %	144
2020	3 705 590	1,76 %	147

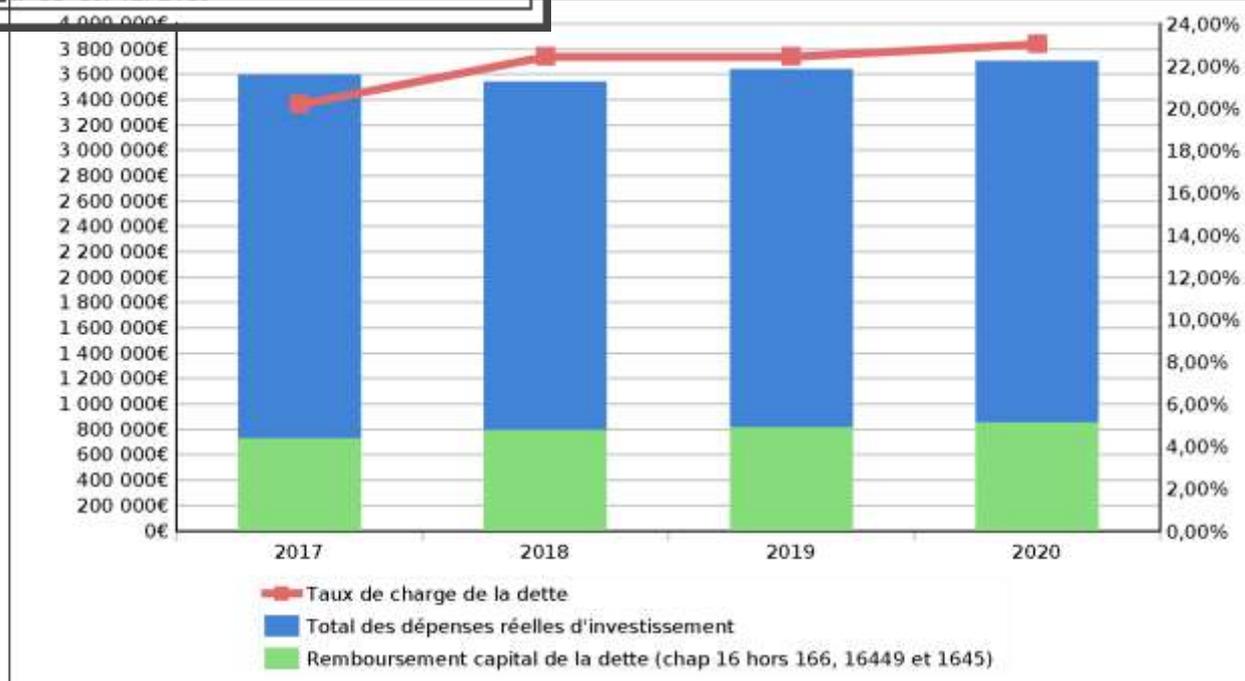


Le remboursement de la dette dans les dépenses d'investissement

Ci-dessous, les dépenses d'investissement issues de la prospective dont la mise en lumière du remboursement du capital de la dette. Les mouvements inscrits au 16449 sont retirés.

Années	Dépenses d'investissement	Remboursement du capital de la dette	Part en % du remboursement du capital de la dette
2017	3 597 012	725 496	20,17 %
2018	3 542 399	793 751	22,41 %
2019	3 641 585	816 155	22,41 %
2020	3 705 590	852 590	23,01 %

Ci-dessous la représentation graphique du remboursement du capital de la dette dans les dépenses d'investissement (échelle de gauche) et le taux de charge du remboursement de la dette (échelle de droite).



7 - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

7.1 - Les dépenses prévues au PPI

	2018	2019	2020	Total
Bonaguil	383 000	515 000	400 000	1 298 000
Divers Batiments	46 000	50 000	50 000	146 000
Equipement Culture	8 370	12 000	0	20 370
Equipement service voirie	35 400	150 000	50 000	235 400
Equipement services environnement	172 810	121 480	100 000	394 290
Equipements Petite Enfance	6 345	10 500	3 000	19 845
Equipements service communication	107 000	108 000	0	215 000
Etude Syndicat Hydromorphologie	30 000	0	0	30 000
Etude urba + OPAH	51 870	60 000	60 000	171 870
Exercice 2017	0	0	0	2 900 000
Local Accueil de Jeunes	0	218 000	0	218 000
MSP FUMEL	228 000	250 000	700 000	1 192 750
MSP PENNE	153 700	0	0	153 700
OT Mobile	65 000	0	0	65 000
Programme Voirie	718 000	720 000	720 000	2 158 000
Reconversion Site Usine achat actif	0	260 000	300 000	560 000
Regroupement crèches CCPA	225 708	13 000	0	238 708
Réhabilitation Crèche CAP CAZI	126 584	24 000	0	150 584
Salle de Sport TOURNON	0	10 000	40 000	50 000
Service Enfance Jeunesse	6 344	33 450	5 000	44 794
Valorisation Machine de WATT	55 000	45 000	200 000	300 000
Total	2 419 131	2 600 430	2 628 000	10 562 311

7.2 – La dette

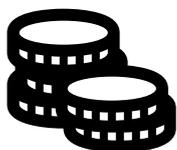
Tableau du profil d'extinction par exercice annuel du 01/01/N au 31/12/N						
Année	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice	
2019	8 560 080,61 €	1 010 913,55 €	248 004,89 €	1 258 918,44 €	8 749 167,06 €	
2020	8 749 167,06 €	1 001 500,03 €	218 333,44 €	1 219 833,47 €	7 747 667,03 €	
2021	7 747 667,03 €	979 978,63 €	188 115,36 €	1 168 093,99 €	6 767 688,40 €	
2022	6 767 688,40 €	851 185,26 €	162 516,34 €	1 013 701,60 €	5 916 503,14 €	
2023	5 916 503,14 €	803 991,65 €	140 826,56 €	944 818,21 €	5 112 511,49 €	
2024	5 112 511,49 €	774 534,13 €	120 918,41 €	895 452,54 €	4 337 977,35 €	
2025	4 337 977,35 €	749 269,91 €	101 477,90 €	850 747,81 €	3 588 707,42 €	
2026	3 588 707,42 €	684 349,92 €	82 625,88 €	766 975,80 €	2 904 357,46 €	
2027	2 904 357,46 €	639 506,57 €	64 769,28 €	704 275,85 €	2 264 850,93 €	
2028	2 264 850,93 €	504 263,65 €	47 976,52 €	552 240,17 €	1 760 587,32 €	
2029	1 760 587,32 €	353 970,05 €	37 007,33 €	390 977,38 €	1 406 617,27 €	
2030	1 406 617,27 €	327 380,78 €	29 005,60 €	356 386,38 €	1 079 236,49 €	
2031	1 079 236,49 €	238 216,57 €	22 222,40 €	260 438,97 €	841 019,92 €	
2032	841 019,92 €	197 011,19 €	16 928,52 €	213 939,71 €	644 008,73 €	
2033	644 008,73 €	198 331,31 €	12 722,80 €	211 054,11 €	445 677,42 €	
2034	445 677,42 €	139 677,43 €	8 782,98 €	148 460,41 €	305 999,99 €	
2035	305 999,99 €	121 050,08 €	6 119,62 €	127 169,70 €	184 949,91 €	
2036	184 949,91 €	122 449,91 €	3 564,65 €	126 014,56 €	62 500,00 €	
2037	62 500,00 €	50 000,00 €	984,53 €	50 984,53 €	12 500,00 €	
2038	12 500,00 €	12 500,00 €	70,23 €	12 570,23 €	0,00 €	
total		9 760 080,62 €	1 512 973,24 €	11 273 053,86 €		

Ce tableau ne prend pas en compte les nouvelles dettes éventuelles.

Emprunts renégociés en 2018

En 2018, un travail de renégociation des emprunts a été effectué :

- Emprunts contracté en 2011, montant initial 500 000 € à 4.6% → nouveau taux 2.9 % → GAIN 23 590 €
- Emprunts contracté en 2013, montant initial 550 000 € à 3.55% → nouveau taux 2.3 % → GAIN 35 300 €
- Emprunts contracté en 2013, montant initial 550 000 € à 3.55% → nouveau taux 2.3 % → GAIN 35 300 €



GAIN TOTAL 94 200 €

8 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Il vous est présenté ci-dessous le plan de financement des investissements réalisés sur la période. Le remboursement du capital de la dette ne figure pas dans les dépenses d'investissement à financer, puisque celui-ci doit être couvert par l'autofinancement.

Rappel des investissements prévus au PPI

	2017	2018	2019	2020	Total
Programmes (a)	2 914 750	2 419 131	2 600 430	2 628 000	10 562 311

L'épargne de la collectivité

	2017	2018	2019	2020
Epargne brute	1 828 101	1 030 312	1 286 897	1 315 386
Remboursement capital de la dette	725 496	793 751	816 155	852 590
Epargne nette	1 102 604	236 562	470 742	462 796

Le financement

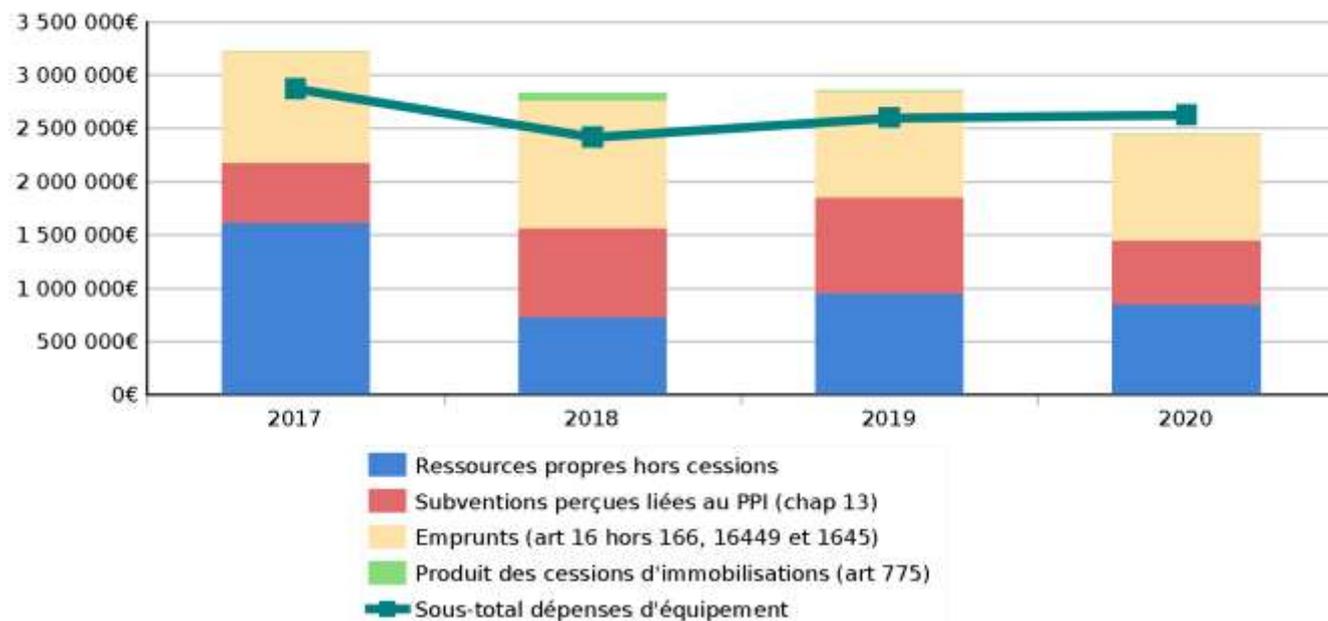
Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement. Les cessions d'immobilisation sont rajoutées dans le plan de financement. Pour rappel, l'affectation du résultat peut également intervenir partiellement pour financer l'investissement.

	2017	2018	2019	2020
Epargne nette (a)	1 102 604	236 562	470 742	462 796
FCTVA (b)	356 702	478 136	474 332	381 557
Autres recettes (c)	152 332	11 000	0	0
Produit de cessions (d)	956	79 007	10 000	10 000
Ressources financières propres e = (a+b+c+d)	1 612 594	804 704	955 074	854 353
Subventions perçues (liées au PPI) (f)	562 745	833 000	900 000	600 000
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (g)	1 045 782	1 200 000	1 000 000	1 000 000
Financement total h = (e+f+g)	3 221 122	2 837 704	2 855 074	2 454 353

Résultat de l'exercice	349 606	89 056	29 644	-398 647
------------------------	---------	--------	--------	----------

Un résultat négatif diminuera le fonds de roulement, et servira à financer une partie de l'investissement. La collectivité devra surveiller à ne pas le faire diminuer de manière trop importante afin de garder des marges de manœuvre. Un résultat positif l'augmentera permettant ainsi de reconstituer un fonds de roulement qui pourra être utilisé pour des investissements futurs.

Répartition du financement de l'investissement



9 - LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2017	2018	2019	2020
Ratio 1	467	487	485	485
Ratio 2	209	208	212	215
Ratio 3	539	531	537	538
Ratio 4	114	96	103	104
Ratio 5	259	315	322	328
Ratio 6	37	37	36	34
Ratio 7	41,98 %	41,91 %	42,04 %	42,06 %
Ratio 9	91,88 %	97,64 %	96,45 %	96,51 %
Ratio 10	21,12 %	18,08 %	19,22 %	19,39 %
Ratio 11	55,5 %	51,84 %	60,02 %	61 %

Ratio 1= Dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2= Produit des impositions directes / population

Ratio 3= Recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population

Ratio 5= Encours de la dette / population

Ratio 6= Dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 9= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement